



Règlements concours itinérant

Général :

- Dès l'arrivée des juges, les réchauffements doivent se terminer **immédiatement** afin que la compétition puisse commencer,
- L'équipement du cavalier ainsi que l'équipement du cheval doivent être conformes aux règlements de Canada Équestre,
- Les entraîneurs n'ont pas le droit de monter les chevaux la journée même de la compétition,
- Le veston n'est pas obligatoire pour les nouveaux compétiteurs, mais une tenue appropriée est de mise (chemise ou polo de couleur sobre, pantalons d'équitation de couleur sobre),
- **Aucune** inscription ne sera acceptée après la date de clôture,
- Les annulations ne seront pas remboursées,
- Un minimum de 100\$ d'inscription est exigé par écurie pour le déplacement des juges, payable sur le site de l'écurie,
- Les chevaux doivent avoir une crinière courte et propre, les seules tresses acceptées sont les tresses d'étalon pour les chevaux à la crinière longue,
- Les responsables des écuries participantes seront invités dans une conversation Facebook où le déplacement des juges sera mis à jour fréquemment. **Uniquement** la personne ressource pourra écrire dans cette conversation.
 - NOTE : Cette façon de faire est à l'essai cette année, si cela ne fonctionne pas (ex : quelqu'un d'autre écrit dans la conversation) cette procédure sera abandonnée.
- Un maximum de 20 minutes sera accordé entre deux participants montant le même cheval (l'accompagnateur du juge pourra cependant permettre une extension de ce temps),
- Seul le souper pourra être payé le dimanche soir, les classes doivent être payées à l'écurie même lors de l'arrivée du juge sur le terrain par une personne responsable.

Obstacles :

- Le parcours sera constitué d'environ 7 obstacles,
- Le plan du parcours sera fourni le jeudi avant la fin de semaine du concours. Les parcours arriveront avec le juge sur le terrain de concours,
- Il est suggéré d'avoir un ring d'une grandeur minimum de 100x200 pieds,
- Les classes d'étrivières courtes et longues peuvent se faire au trot,
- Le Gambler's Choice est d'une hauteur de 2'6 avec un joker à 2'9,
- Le parcours sera constitué de deux lignes extérieures comportant deux obstacles et de diagonales isolées.

Dressage :

- Les niveaux d'initiation et d'entraînement se font dans un manège de 20x40 mètres,
- Les niveaux 1 et plus se font dans un manège 20x60 mètres,
- La présence d'un lecteur est permise,
- Un même cheval/poney est autorisé à faire un maximum de 6 reprises par jour,
- Un même cheval/poney ne peut pas revenir deux fois dans la même division, à l'exception du niveau initiation.

Le non-respect de ces règlements de la part d'un participant et/ou d'une écurie pourra amener l'annulation de la compétition pour le participant ou pour l'écurie au complet, avec l'obligation de payer les frais minimaux de 100\$.